



mamirolle

Actus

N° 67 - Janv. / fév. 2022

2022



▼ 29 novembre 2021

► Une convention a été signée en mars 2009 avec les services de la Préfecture permettant la télétransmission, au titre du contrôle de légalité, des différents actes communaux. Mais elle ne permet pas la transmission des actes budgétaires par voie électronique. Le maire propose de signer une nouvelle convention, décision approuvée par le conseil municipal.

► Signature de la nouvelle convention de prestations en assainissement avec la CU GBM conclue pour une période d'un an, reconductible quatre fois. Les membres du Conseil Municipal approuvent les dispositions de la convention de prestations en assainissement susmentionnée.

► Affouage 2021/2022 : l'attribution des lots par la commune aux particuliers s'est effectuée l'année dernière par tirage au sort. Cela ayant été concluant le maire reconduit ce mode d'attribution pour l'année 2021/2022. L'inscription s'est effectuée du

4/10 au 30/10/2021 en mairie. Le maire propose de fixer le montant de la taxe d'affouage à 90€/lot. Le conseil municipal approuve le règlement de l'affouage, le rôle des affouagistes, et désigne comme garants : M. Parra, M. Maillot et M. Jeanney. Le nombre d'affouagistes est fixé à 46.

► L'État a décidé d'attribuer à la commune une aide de 8849,56€ au titre du plan de relance pour le renouvellement forestier.

► Reversement par le SYDED de la quote-part de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité perçue sur la commune pour les deux derniers trimestres 2020 soit la somme de 9948,16€

► Le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté a décidé d'attribuer à la commune une subvention d'un montant de 3600€ au titre du dispositif «Plan d'accélération de l'investissement régional» pour la création d'une cuve de récupération d'eaux pluviales.

4.d'autoriser le maire à signer cette convention avec le président de l'ACCA de Mamirolle, Monsieur Joliduc Cédric.

Le président de l'ACCA portera à la connaissance de l'ensemble des membres de l'association de chasse les nouvelles dispositions de la convention et s'assurera du respect, par l'ensemble des chasseurs, des mesures prescrites dans cette convention.

► Par délibération en date du 22 août 2019, le conseil municipal a décidé d'accorder, à compter du 1^{er} janvier 2020, sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et privé en activité pour :

1. Le risque santé (*risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne, maternité*),
2. Le risque prévoyance (*risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès*).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à compter du 1^{er} janvier 2022, de fixer le montant de la participation communale au risque santé comme suit :

- 33€/mois/agent de moins de 50 ans et 8€/mois par enfant à charge,
 - 39€/mois/agent de plus de 50 ans.
- et de fixer le montant de la participation au risque prévoyance comme suit :
- 17€/mois/agent.

Les autres dispositions fixées dans la délibération n°2019/57 du 22 août 2019 restent inchangées.

Matinée éco-citoyenne
Samedi 2 avril 2022
RDV à 9h00
Centre commercial



Conservation cadastrale

Un géomètre du cadastre effectuera des travaux de lever sur le territoire de la commune afin de mettre à jour le plan cadastral :
entre le 18.01.2022 et le 30.10.2022

Ces opérations consistent à situer les constructions nouvelles, les modifications extérieures des constructions existantes, les démolitions...

Il peut être amené, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés particulières, closes ou non, à l'exclusion de l'intérieur des habitations.

Loi n° 374 du 6 juillet 1943 validée par la loi n°57-391 du 28 mars 1957.

Comité Relations avec les entreprises

Le Comité consultatif Relations avec les entreprises et les commerces invite les Mamirollais !

Le dimanche 3 avril 2022, venez rencontrer les professionnels de Mamirolle et découvrir leurs activités à l'occasion de la «Fête des artisans et des commerçants».

Une tombola sera organisée avec de nombreux lots à gagner. Restauration possible sur place.

Venez nombreux !

Maud Coruk

FÊTE DES ARTISANS et des COMMERÇANTS

Dimanche 3 avril 2022
Salle des fêtes de Mamirolle
10h - 17h



Restauration sur place
Tombola
Respect des consignes sanitaires en vigueur

L'édito du maire

L'évolution de la cinquième vague de la pandémie Covid nous laisse espérer des jours meilleurs en 2022. Cependant, beaucoup d'annonces ont été faites auparavant et ne se sont pas concrétisées, alors restons prudents et continuons à respecter toutes les règles sanitaires... même si certaines dispositions peuvent apparaître paradoxales.

Ce début d'année est une période charnière pour nous projeter vers l'avenir. Mais posons un regard sur celle qui vient de se terminer, en particulier sur les grands projets de notre intercommunalité, la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, qui vont se concrétiser dans les prochaines années. Ces projets vont accroître l'attractivité de notre territoire, son développement économique.

Nos communes vont bénéficier de retombées positives.

Je vais faire un zoom sur la validation de l'achèvement du contournement Ouest de Besançon (RN 57) : Tours de l'Amitié - Micropolis - Beure Mercureaux. Le 28 juin 2021 le Conseil communautaire a voté majoritairement pour la réalisation de ce projet. Ce vote a permis d'engager son bouclage financier avec les services de l'État, la Région, le Département et ce, avec le soutien inconditionnel des élus nationaux de notre territoire. Il faut que nous nous armions de patience. Les travaux ne s'engageront pas avant 2023-2024 mais le dossier est « sorti de l'ornière ».

Il faut citer d'autres projets de notre intercommunalité : un programme exceptionnel pour l'Université, le lancement

de la Grande Bibliothèque Universitaire et d'Agglomération, de nouvelles rames de tram.

Plusieurs dossiers structurants pour l'orientation de notre territoire et de nos communes sont en cours : le Schéma de Cohérence Territoriale, le Programme Local de l'Habitat, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Nous devons être acteurs dans tous ces dossiers qui pèseront dans les toutes prochaines années.

Chaque lecteur de notre Mamirolle Actus, s'apercevra, que malgré les contraintes sanitaires en 2021, l'activité est restée significative avec de beaux moments de solidarité et de partage.

Le maire, Daniel Huot

L'évolution de l'éclairage public à Mamirolle

Les 286 points d'éclairage public de Mamirolle offrent du confort et de la sécurité dans notre village, mais d'autres enjeux rentrent désormais en ligne de compte dans leur mode de gestion.

L'enjeu économique, car ce poste représentait la plus grosse dépense d'énergie électrique pour la commune et l'enjeu environnemental car il est considéré que l'éclairage public en France émet l'équivalent de 670 000 tonnes de CO2 par an, soit 21 kilos par seconde. N'oublions pas l'impact sur la biodiversité puisqu'il est maintenant acté que la pollution lumineuse a des effets néfastes sur certains insectes, oiseaux ou mammifères, dont l'homme.

La gestion de l'éclairage public pour une collectivité doit donc correspondre à un savant mélange de l'ensemble de ces paramètres pour permettre aux habitants de conserver un confort suffisant en ayant un impact réduit.

Dès 2012, la commune de Mamirolle a engagé des travaux pour remplacer toutes les lampes de 150 watts à vapeur de mercure. Les luminaires ont été équipés de lampe au sodium à haute pression et la puissance des lampes est passée à 70 watts.

En 2013, avec l'aide des conseillers en énergie partagée du Grand Besançon, un diagnostic complet de l'éclairage a été lancé sur les points lumineux et les

armoires de commandes. Ce diagnostic a permis de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre pour améliorer la situation.

Parallèlement, sous l'impulsion de la municipalité et du Comité consultatif Environnement et Développement Durable, la commune a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h00 du matin à partir du 21 juin 2016. Un an plus tard, un sondage réalisé auprès de la population communale nous apprenait que 76% des personnes étaient satisfaites de l'impact économique et écologique de l'extinction. En même temps, la Gendarmerie nous indiquait ne pas avoir noté d'évolution de la délinquance générale et de l'atteinte aux biens.

Le 1^{er} janvier 2019, la compétence éclairage public est passée à la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole et chaque année, la commune de Mamirolle verse une contribution dont la part en fonctionnement et en investissement a été fixée lors du transfert de compétence. Malgré tout, les élus municipaux restent actifs et constituent une force de proposition pour la prise en compte des besoins de la commune dans les décisions prises par l'intercommunalité.

Vous aurez peut-être pu constater que des travaux de remplacement des anciennes lampes par des lampes à LED ont été effectués rue du Stade lors de la seconde



quinzaine du mois de janvier 2022. Depuis ces travaux, la part des points d'éclairage public à LED représentent 20 % du parc total de la commune.

L'ensemble de ces actions et de ces travaux a permis de réduire de 40 % la facture énergétique liée à l'éclairage public et par conséquent, l'impact environnemental s'en trouve forcément diminué !

Alexandre BENOIT-GONIN, adjoint en charge de la transition énergétique

CCAS de Mamirolle 90 ans

Les aînés à l'honneur !



Nous vous le disions dans le précédent Mamirolle Actus, depuis le début de la pandémie, il n'avait pas été possible de fêter les 90 ans de plusieurs administrés de Mamirolle. Il y a quelques semaines, le maire et plusieurs membres du CCAS leur ont rendu visite.

Le 26 novembre, M. le maire, accompagné de deux membres du CCAS, a fêté les 90 ans de Mme Nicole Milon, à son domicile, en présence de sa famille.

Mme Nicole Milon est née le 13 septembre 1931 à Fouquières-les-Lens dans le Pas-de-Calais. Benjamine de la famille, elle a obtenu son brevet élémentaire puis est entrée aux PTT à Lille et a fait, pendant huit ans, l'aller-retour tous les jours en train.

Elle s'est mariée à 23 ans avec André Milon, directeur des Vêtements modernes, en 1954 à Hénin-Beaumont. De cette union naîtront 4 enfants, 8 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Le couple s'est installé à Mamirolle en 1973. André est décédé en 1995. Nicole a ensuite rencontré M. René Aubertin à Menton où elle passe quelques semaines de vacances en hiver.



Eva et Lilwen ont apporté leurs boîtes destinées à d'autres enfants moins favorisés

Boîte de Noël pour les plus démunis

Pour la 2^{ème} année consécutive, le CCAS de Mamirolle, avec l'appui de la mairie, a relancé l'opération « Boîte de Noël pour les plus démunis ».

60 boîtes, soigneusement emballées dans du papier cadeau, ont été collectées pour être offertes à une personne ou une famille dans le besoin. Une association assure ensuite leur distribution. Après le Secours Catholique l'année dernière, les Restos du Coeur ont assuré cette année cette mission. Un peu de douceur pour les personnes dans la difficulté !

De belles surprises les attendaient : du chocolat, un bonnet bien chaud, un jeu, un livre... le tout accompagné souvent d'un petit mot chaleureux ou d'un dessin.

Un grand merci aux Mamirollais !

Monique Bichet, membre du CCAS et des Restos du coeur

Vœux du maire et repas annulés... mais des colis pour les aînés

Comme dans beaucoup de communes, le repas de fin d'année offert par la commune et les vœux en public du maire ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire.

Le conseil municipal et le CCAS ont donc opté pour la solution des colis offerts à toutes les personnes de 75 ans et plus distribués par les membres des deux instances.

C'est ainsi que plus d'une centaine de colis raviront les papilles des aînés d'autant plus appréciés que beaucoup d'entre eux hésitent actuellement à quitter leur domicile (froid et pandémie obligent).

Le président du club des aînés, Henri Fraisse, a également procédé à une distribution de colis pour les adhérents les plus âgés (80 et 90 ans).

De délicates attentions qui vont droit au cœur des seniors notamment les plus isolés qui, en cette période difficile, ne se sentent pas oubliés.

Françoise Seuret



Livraison des colis à domicile par les élus et les membres du CCAS de Mamirolle

Commission de contrôle des listes électorales !

Depuis septembre 2021, la commission de contrôle des listes électorales a passé en revue la liste des personnes inscrites sur la commune de Mamirolle. En effet, nous avons constaté un nombre considérable de renvois d'enveloppes électorales. Gaspillage de temps et de papier !

La commission s'est donc réunie plusieurs fois afin d'alléger cette liste.

Dans un premier temps, nous avons conservé :

- ▶ toutes les personnes ayant voté aux dernières élections (*listing d'émargement*),
- ▶ tous les enfants de moins de 26 ans des foyers électeurs, sauf, si à notre connaissance, ceux-ci ont une adresse hors Mamirolle,
- ▶ toutes les personnes assujetties à un impôt communal,
- ▶ toutes les personnes résidant à Mamirolle.

Dans un second temps, nous avons contrôlé les adresses :

- ▶ de toutes les personnes dont les enveloppes électorales ont été retournées, et

elles ont été nombreuses !

- ▶ des personnes dont on avait peu d'informations sur leur lieu effectif de résidence.

Contrôle chronophage et fastidieux, quand on voit le nombre de boîtes aux lettres qui ne sont pas ou très mal libellées... un parcours du combattant pour lire les noms, plus ou moins lisibles... quand il y en a !!!

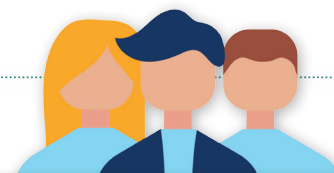
Nous avons également consulté le conseil municipal avant d'envoyer un courrier à toutes les personnes concernées par une radiation.

Certaines nous ont signifié leur refus d'être radiées, en justifiant leur légitimité de rester électeurs sur notre commune (adresse sur feuille d'imposition, déclaration sur l'honneur d'un membre de la famille (*parents*), adresse de facture EDF, GDF...). Nous avons à nouveau examiné leur cas, selon les justificatifs qui nous ont été fournis, valables ou non.

À ce jour, la commission a radié plus de 120 personnes.

Patricia Léchine,

Commission de contrôle des listes électorales



Le contrôle des listes électorales a permis de prendre la mesure du problème des boîtes aux lettres dans notre village.

Aussi, l'équipe municipale demande aux habitants, propriétaires ou locataires, de marquer lisiblement leurs nom et prénom sur leur boîte.

Cela facilitera la distribution du courrier et des colis. Il s'agit là d'un petit geste citoyen au même titre que :

- tailler sa haie pour éviter le débordement sur la voie publique ou chez ses voisins,
- stationner sur les zones prévues à cet effet et non sur les trottoirs,
- respecter les limitations de vitesse avant qu'un drame ne se produise,
- éviter de faire du bruit...

Soyons respectueux et à l'écoute des autres, pour vivre au mieux une période bien assez compliquée par la crise sanitaire.

Élections

calendrier 2022

10 et 24 avril 2022 : élections présidentielles

12 et 19 juin 2022 : élections législatives

Dates limites pour s'inscrire sur les listes électorales

- ▶ vendredi 4 mars pour voter aux élections présidentielles
- ▶ vendredi 6 mai pour voter aux élections législatives

Pour vérifier sa situation électorale

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



La situation sanitaire n'a pas permis le déroulé initialement prévu du Téléthon 2021.

Seul le petit déjeuner a eu lieu avec des mesures sanitaires strictes. Mais les associations qui épaulent la commune habituellement ont joué le jeu en faisant un don, ce qui a permis de récolter la somme de 1 053€.

Nous remercions toutes les associations, bénévoles et les Mamirollais pour leur générosité.

Daniel Lethier, adjoint au maire

La réserve civique... pourquoi pas vous ?

Instituée par la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, la « réserve civique » permet à chacun de s'engager à servir les valeurs de la République en participant à des missions d'intérêt général, à titre bénévole et occasionnel.

Elle favorise la participation de tout citoyen à des missions, dans un cadre collectif, quelles que soient ses aptitudes et compétences et concourt au renforcement du lien social en favorisant la mixité sociale.

Une plateforme numérique permet aux organisations (collectivités, écoles, universités, associations, organismes privés ou publics) de faire connaître leurs besoins en déposant des actions dans différents domaines : sport, culture, solidarité, social, insertion, éducation, protection de l'environnement, santé...

De leur côté, les bénévoles s'inscrivent sur la plateforme et proposent leur aide sur celle de leur choix. Il faut être âgé-e de plus de 16 ans, être citoyen-ne français-e ou résident-e régulier-e et s'engager à respecter la Charte.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la plateforme :

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>

Mamirolle pourrait à l'avenir y proposer des missions.

L'insolente volupté prothésiste ongulaire et beauté du regard

Tracy YAM a commencé en 2012 la prothésie ongulaire en même temps que son travail, puis les sourcils en 2018.

Diplômée en poche, en 2020 elle s'est lancée à plein temps dans l'activité de prothésiste ongulaire et beauté du regard. Elle est installée depuis le 1^{er} septembre 2021 au 2, rue du Stade.

Son salon privé L'insolente Volupté ouvert uniquement sur rendez-vous, propose diverses prestations pour prendre soin de soi.

- ▶ Côté ongles : ongles en gel et du vernis semi permanent,
- ▶ Côté cils : rehaussement de cils, soin botox et teinture de cils,
- ▶ Côté sourcils : tatouage semi permanent, microblading (poil à poil), soft shading (ombrage léger pour un effet naturel) et microshading (pour celles qui ont peu de sourcils).

Tracy YAM a pour projet de se former en détatouage et de proposer des micro-soins.



CBOIS agencement

Créée en septembre 2012, l'entreprise de Michaël Taillard était précédemment installée à l'Hôpital-du-Grosbois.

Pour continuer son développement, un nouveau bâtiment a été construit Zone du Noret à Mamirole et l'équipe, composée de 5 personnes (Michaël Taillard, 2 salariés et 2 apprentis), a pu s'y installer en octobre 2021.

CBois Agencement propose de l'agencement sur mesure, transformation du panneau et du bois massif pour les particuliers (cuisine, dressing, salle de bains, tête de lit, bibliothèque...) et les professionnels (salon de coiffure, bureau avec cloisons, banque d'accueil...).

Les matières travaillées : le bois mais aussi le verre, l'acier, la pierre ou encore la résine.

Michaël Taillard accompagne le client de la conception à la réalisation avec également la partie bureau d'études.



03.81.48.65.11 - 06.72.04.05.03

cbois-agencement@orange.fr - www.cbois-agencement.fr

LOCAVOR Valdahon au Sombr'saï Café

Locavor est un drive fermé regroupant une quarantaine de producteurs locaux. Des produits en circuit court sont proposés chaque semaine en fonction de la saison : légumes, fruits, viande, pâtisserie, chocolat, légumes secs, fruits secs, bière, produits laitiers...

Locavor permet de réduire les intermédiaires et l'impact carbone des produits consommés. Pour commander, il suffit de s'inscrire gratuitement sur www.locavor.fr/264 (sans engagement) pour accéder au catalogue avec les prix (pendant la période de commande).

Les commandes sont possibles du mercredi au dimanche soir. Au moment de la finalisation de la commande, il sera possible de choisir le retrait à Mamirole.

La livraison se fait le mardi entre 19h00 et 20h30 au Sombr'saï Café 22, Grande Rue à Mamirole (en cas d'empêchement, il est possible de récupérer la commande le mercredi matin en prévenant le Sombr'saï au 03.81.55.72.76).

Pourquoi commander sur locavor.fr

- Achetez aux producteurs locaux
- Privilégiez les produits frais et de saison
- En circuit court, limitez les intermédiaires
- Réduisez le gaspillage, en commandant à l'avance

- 1 Choisissez un locavor proche
- 2 Inscrivez-vous pour commander
- 3 Retirez vos produits lors des distributions

<https://locavor.fr/264>
Locavor Valdahon

locavor
le plus petit site de vente publique

Distribution le mardi de 17h30 à 18h45
7 rue Denis Papin
Cours communauté communes
58 valdahon@locavor.fr

locavor.fr

Un marché de produits locaux est organisé toutes les semaines près de chez vous. Ce circuit court vous propose des produits de qualité à un prix équitable.

+ d'infos sur notre page internet

Locavor Valdahon
distribution le mardi (de 17h30 à 18h45)
Cours communauté communes - 7 rue Denis Papin

Inscription gratuite, sans engagement ni obligation d'achat

Infos et inscription sur :
<https://locavor.fr/264>

La Maison d'Eugénie a ouvert ses portes ! (suite)

Nous vous le disions dans le numéro précédent, la Maison d'Eugénie a ouvert ses portes au 26 rue Donzelot. Nous poursuivons notre découverte de cet espace de médecines alternatives et de bien-être. Ce mois-ci, zoom sur Soraya Tholomier, éducatrice spécialisée.

Forte d'une expérience de 25 ans dans le médico-social, Soraya Tholomier a démarré son activité libérale il y a 2 ans (en complément de son activité en structure) dans l'accompagnement des enfants, adolescents, jeunes adultes en situation de handicap ou présentant des troubles du spectre autistique. Elle propose une approche globale afin de viser le mieux-être, l'épanouissement de la personne que ça soit pour l'apprentissage des actes dans le quotidien (habillage, prise de repas...), l'apprentissage des habiletés sociales (gestion des émotions, des relations avec les autres...), l'inclusion sociale/socialisation (soutenir son intégration...) ou encore le soutien à la parentalité.

Lors de son parcours, elle a rencontré des enfants qui l'ont interpellée et lui ont fait prendre conscience des difficultés des

familles touchées par le handicap ou les troubles du spectre autistique.

Ses techniques ? Soraya Tholomier s'est formée au toucher structuré «massemblage®» et au «massage métamorphique» Massemblage améliore et aide la personne à prendre conscience de son corps pour favoriser les interactions aux apprentissages et acceptation des soins.

Le Massage métamorphique permet de revenir à la source des blocages, des tensions, des souffrances ancrées dans la mémoire cellulaire dès notre conception. Il agit sur divers niveaux physique, psychique, mental et émotionnel.

Ce soin massage est destiné aux femmes enceintes, bébés, enfants, adolescents, adultes, personnes atteintes d'Alzheimer, handicap ou trisomie.

Soraya Tholomier intervient à domi-

cile ou au cabinet à la Maison d'Eugénie, en séance individuelle ou en atelier parents-enfants (pour notamment former les parents aux massages afin de soulager les enfants).

Soraya Tholomier a d'autres cordes à son arc. Elle intervient également dans des associations : «Les enfants d'ailleurs» et «Autisme Besançon», auprès du dispositif «Répit autisme» ou encore Eliad (Besançon et Pontarlier un samedi par mois) afin de proposer une journée de répit aux parents.

À l'origine de la création de la Maison d'Eugénie au sein d'une maison familiale, Soraya Tholomier a à cœur de proposer des soins complémentaires à la médecine traditionnelle.



La Maison d'Eugénie
26, rue du Général Donzelot
Mamirolle

- ▶ Ludivine Benyamin
psychologue
sur rendez-vous : 06 31 03 71 45
- ▶ Fanny Chabod
chiropracteur
sur rendez-vous : 07 65 76 14 39
- ▶ Cindy Dodane
guérisseuse émotionnelle
sur rendez-vous : 06 70 92 93 92
- ▶ Lucie Longo
sophrologue
sur rendez-vous : 06 03 22 33 52
- ▶ Soraya Tholomier voir ci-contre
spécialiste autisme et handicap
sur rendez-vous : 07 66 69 33 19

AUTISME ET HANDICAP

SORAYA THOLOMIER
Educatrice - Spécialisée Diplômée d'Etat

INTERVENTION À DOMICILE et CABINET LIBERAL
Séances individuelles ou en groupe

26 Rue du Général Donzelot - 25620 MAMIROLLE

st.educ-spe@hotmail.com
07 66 69 33 19

Un club en Or du côté du hand !

L'Entente Sportive Saône-Mamirolle Hand (ESSM Hand) est labellisée **École de hand**. Fin décembre, la mairie a été informée par Philippe Bana, Président de la Fédération Française de Handball que celle-ci, en lien avec ses comités et ses ligues, avait attribué le **Label Or** à l'ESSM Hand pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Pour rappel, le label **École de hand** est un label de qualité qui distingue les clubs proposant du handball pour les -12 ans.

Il prend en compte :

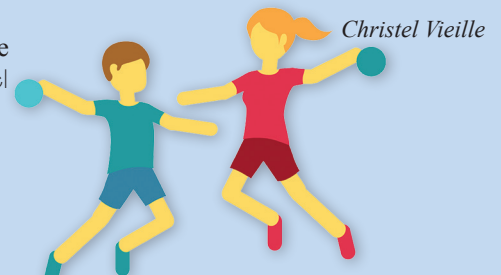
- ▶ les effectifs -9ans, -12 ans (*filles et garçons*)
- ▶ le niveau d'encadrement,
- ▶ les équipements,
- ▶ la vie du club (actions menées dans les écoles, participation aux opérations fédérales, ...)

Plusieurs niveaux de label existent : le label simple, le Label Bronze, le Label Argent et le Label Or.

La 24^{ème} édition de la Diagonale du Doubs aura lieu Dimanche 1^{er} mai

Ce Label Or vient donc couronner l'engagement des membres du club et récompenser leur travail au cours d'une période que nous savons tous très compliquée.

Bravo aux dirigeants, aux entraîneurs, aux joueurs et à leurs parents qui ont su rester mobilisés pour faire de l'ESSM Hand un club en or !





© Françoise Seuret

Un beau geste solidaire... la suite !

Les survêtements offerts par Denis Rognon de l'association sportive La Mancine de Mamirolle ainsi que les maillots de football de l'AS Saône-Mamirolle, dirigée par Georges Gomot, ont fait le bonheur de nombreux footballeurs sénégalais.

Collectés par une habitante de Mamirolle et expédiés dans les Vosges où est basée l'association Les Enfants du Sénégal qu'elle soutient régulièrement, les équipements sont arrivés début décembre au Sénégal. Avec les dirigeants de l'association, elle a remis maillots, survêtements et ballons à différents clubs situés à environ 80 km de Dakar. Devant le nombre de cartons remplis, les bénéficiaires n'en croyaient pas leurs yeux.

Le parcours a été long et difficile. Parti de Vitte l le 16 octobre, le container est arrivé à destination le 4 décembre. Il a fallu ensuite trier puis préparer les cartons destinés aux clubs sportifs, aux écoles, aux centres de santé, aux ateliers de couture et aux familles, des communes de Ninanig, M'Bour, Pointe-Sarène et en brousse dans les villages les plus éloignés.

Des actions menées non sans difficultés depuis de nombreuses années par Les Enfants du Sénégal qui ne compte ni son temps ni sa peine pour aider au mieux écoles, hôpitaux, orphelinats, et familles au Sénégal.

Un bel élan humanitaire auquel nos clubs sportifs ont participé cette année !

Françoise Seuret

► Équipement

Casque obligatoire - genouillères, coudières et gants recommandés.

► Sur place

Buvette, petite restauration et jeux anciens.

► Renseignements

coursescroquetmamirolle.jimdofree.com
06.26.02.52.17



Mamirollette 2^{ème} édition

La mairie de Mamirolle, le comité d'animation et l'association Familles rurales vous informent que la 2^{ème} édition de la Mamirollette se déroulera, si la situation sanitaire le permet, le :

Dimanche 19 juin 2022 à partir de 14h00

Cette course de trottinettes, unique dans tout l'Est de la France (voir peut-être même en France), est une course en ligne par catégories d'âges sur un circuit fermé à la circulation et sécurisé.

Où et quand s'inscrire ?

Les inscriptions seront possibles du lundi 2 mai au mercredi 15 juin 2022 :

► en ligne sur le site :

coursescroquetmamirolle.jimdofree.com

► lors de la permanence à la mairie de Mamirolle le samedi 11 juin de 14h à 18h,

► par courrier à Pascal Berthelemy

36 Grande rue - 25620 Mamirolle

(chèque à l'ordre du comité d'animation).

Le coût de l'inscription est inchangé : 3€/concurrent, pour permettre à des familles entières de participer à la course.

2 nouveautés :

► un retrait possible des dossards la veille, le samedi 18 juin, de 17h00 à 19h00 au 36 Grande rue à Mamirolle chez Pascal Berthelemy. Retirer vos dossards la veille vous évitera de faire la queue le jour de la course et soulagera l'organisation,

► la course en relais enfant/parent se déroulera dans un format « biathlon ».

Comme lors de la 1^{ère} édition, les courses seront filmées par un drone et diffusées en direct sur écran.

Pascal Berthelemy



L'association Les Loustics du Marais organise une bourse aux vêtements enfant (0-16 ans) et grossesse **samedi 12 mars 9h - 13h**
Espace du Marais - Saône
Dépôt le 11 mars 14h - 18h
(25 articles max)

Familles rurales

une année en demi-teinte

Présidée par Marie-Anne Barbier en présence de Daniel Huot, maire de la commune, Familles Rurales a tenu son assemblée générale le 17 décembre avec un bilan en demi-teinte, Covid oblige.

Les activités ont repris en septembre dernier, avec une légère baisse des familles adhérentes, 120 familles et 145 participants, avec une fragilité de certains ateliers qui sont en déficit financier par manque de manifestations.

«Par contre, certaines activités, comme la danse enfants et l'atelier step, sont en hausse» a explicité la présidente, Marie-Anne Barbier. L'atelier yoga a, lui, dû être supprimé par manque de professeur non titulaire du pass sanitaire.

«Le bilan financier global est en léger déficit, mais nous mettons tout en œuvre pour continuer à proposer des activités, en toute sécurité, en utilisant les outils numériques et les vidéos pour certains ateliers en espérant retrouver prochainement les adhérents des années précédentes.»

Pour 2022, la grande soirée jeux et la course de trottinettes la Mamirolette, prévue le 19 juin (voir ci-contre) restent inscrites au programme.

Françoise Seuret



© Françoise Seuret

Contacts

afr.mamirolle25@gmail.com - <https://www.famillesrurales.org/mamirolle/>
Tél. : 09.81.55.79.78

L'atelier création compte 23 participants, 6 à la couture, 27 au stretching, 10 au fitness, 22 au pilate, 13 au step abdos fessiers, 20 à la danse enfants, 20 à la chorale Au fil des chants (qui recrute des voix) et 12 à l'ensemble Sopralti (qui souhaite également étoffer le groupe).

Le bureau a été réélu comme suit :

- ▶ Marie Anne Barbier, présidente
- ▶ Alain Bastaert, vice-président
- ▶ Eugène Coppola, trésorier
- ▶ Florence Berthelemy, secrétaire

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES
MAMIROLLE

Tout au long de l'année, l'Amicale des Parents d'Élèves (APE) organise des actions dont les bénéfices servent à financer des activités pédagogiques et des sorties organisées par l'équipe enseignante des écoles maternelle et primaire. Vous souhaitez apporter votre aide ? Participez à la collecte de papier et à la prochaine vente de poulets (voir ci-dessous). L'APE vous remercie par avance de votre soutien.

Vie scolaire et parascolaire ▼

Vente de poulets

Vente en partenariat avec la Ferme d'Uzel (poulets élevés plein air et nourriture Bleu Blanc Cœur), ouverte à tous. Vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres un bon de commande à retourner avec votre règlement (chèque) avant :

Vendredi 11 mars

(dans la boîte aux lettres de l'école).

La livraison se fera :

vendredi 25 mars de 16h30 à 18h30

sur le parking des Francas.

Contact
ape.mamirolle@gmail.com

Collecte de papier

Pour rappel, la collecte de papiers a lieu tous les samedis matin (hors vacances scolaires) de 10h00 à 11h00, chemin de Meloux, à côté du cabinet de kinésithérapie, dans l'ancien local des pompiers.

▶ Ce qui est accepté

journaux - enveloppes (sans fenêtre) sauf kraft - revues et magazines - feuilles de papier sauf kraft - livres, catalogues, dictionnaires (sans les reliures) - cahiers.

▶ Ce qui ne l'est pas

enveloppes avec fenêtre - kraft - affiches - carton - emballages plastiques - papier carbone - emballages farine - objets métalliques

▶ flyer en page Agenda



À vos masques sur scène au profit de la Ronde de l'espoir



© Françoise Seuret

Vendredi 17 décembre, les acteurs de la troupe À vos masques sont montés sur les planches pour une représentation spéciale en faveur de la Ronde de l'espoir.

Si la salle n'était pas totalement comble, en raison des restrictions sanitaires, les spectateurs (tous masqués) ont pu profiter d'une séance de détente et de rires avec « Duo Duel » interprétée par Chantal, Guy, Anaïs, Évelyne et François.

«Après deux années d'interruption, nous sommes ravis de pouvoir reprendre nos représentations, même si la totalité de notre public n'est pas au rendez-vous. Compte tenu de la situation, nous avons pu proposer cinq spectacles avec celui de vendredi qui nous tenait à cœur puisque c'est pour une association. Cette année, notre programme est basé sur des saynètes courtes et humoristiques écrites par Jean-Michel Ribes et mises en scène par Jean-Pierre Bolard. Avec le Covid, la troupe s'est retrouvée en manque de comédiens et nous lançons un appel, afin que des personnes aimant l'humour, la comé-

die et la convivialité nous rejoignent pour la saison prochaine en espérant une année 2022 plus favorable à tous points de vue » souhaite Chantal Jeanney, responsable et actrice.

Chaque saison, et depuis plus de dix ans, la troupe donne toujours une représentation au profit d'une association ou d'une cause à soutenir.

Françoise Seuret



Nouvelle date

2021 / 2022 **LEGRAND8**
8 mois de spectacles à voir [en famille]
dans le Grand Besançon

FICELLE
Compagnie Le Mouton Carré
St Hilaire de Riez (85)

Dimanche 1^{er} mai 2022

Salle des fêtes de Mamirolle

à partir de 3 ans – durée : 35 mn

Tarifs : 8€ / 5€ réduit (– de 12 ans,
minimas sociaux, adhérents Côté Cour)

Réservations

03 81 25 51 45

billetterie@cotecour.fr

Détail des « petits plus » offerts par
Mamirolle dans le prochain Mamirolle
Actus

Ma bulle...

a préparé Noël...



© Bibliothèque Ma Bulle



Derrière les masques... les sourires



Les 2 ateliers « Carterie » du 8 décembre ont rencontré un franc succès. Tous les participant-e-s sont reparti-e-s ravi-e-s et fier-e-s avec leurs réalisations du jour. Chacun-e a pu s'initier à la carterie grâce aux conseils de Patricia, l'animatrice en loisirs créatifs, aidée de bénévoles de la bibliothèque.

Patricia Léchine et Peggy Ruffin



© Bibliothèque Ma Bulle

Pour contacter la bibliothèque
 03.81.52.63.82
 bibliotheque.mamirolle@gmail.com
 Catalogue en ligne :
<https://bibliotheque-mamirolle.fr/>

En période scolaire
 Mercredi : 10h30 - 12h00
 Vendredi : 16h30 - 18h00
 Samedi : 10h30 - 12h00



© Bibliothèque Ma Bulle

Pendant les vacances
 Mercredi : 10h30 - 12h00
 Samedi : 10h30 - 12h00

Pass culture... du nouveau pour les ados!

Marilyn Vézinier

Le pass Culture facilite l'accès des jeunes à la culture. Initialement destiné aux jeunes l'année de leur 18^{ème} anniversaire, il s'élargit aux adolescents à partir de 15 ans. Le pass culture comporte une part collective et une part individuelle :

- ▶ La part collective est exclusivement dédiée au financement d'activités d'éducation artistique et culturelle, de la classe de 4^{ème} à la terminale, effectuées en groupe et encadrées par les professeurs.
- ▶ La part individuelle est versée au jeune pour lui permettre de financer des activités, des sorties (ciné, théâtre, concerts...),

d'acheter des livres ou des biens numériques (ebook, presse) de leur choix. Les jeunes qui en font la demande peuvent bénéficier de :

- ▶ 20€ l'année de leurs 15 ans,
- ▶ 30€ l'année de leurs 16 ans,
- ▶ 30€ l'année de leurs 17 ans.

Pour les jeunes de 18 ans, le pass Culture permet de disposer de 300€ utilisables pendant 24 mois via l'application dédié pour profiter des propositions culturelles de proximité et des offres numériques. Le dispositif permet aux jeunes d'accéder à 380€ de biens et activités culturels.



Pour en bénéficier, il faut télécharger, sur un smartphone ou un ordinateur, l'application dédiée au pass Culture.

Plus d'informations
<https://pass.culture.fr>

Collecte du PAPIER

Permanences :

Tous les samedis
de 10h à 11h

(hors vacances scolaires)
Chemin de Meloux
Ancien local des Sapeurs-Pompiers
À côté des kinésithérapeutes



Papiers NON ACCEPTÉS :



Le concours FROMONVAL
initialement prévu les
12 et 13 mars aura lieu
les 15 et 16 octobre 2022

► Agenda

- 18/02 - 10h00 - Ludothèque Gymnase
- 04/03 - 10h00 - Ludothèque Gymnase
- 10/03 - 10h30 - Bébé-livres Bibliothèque
- 12/03 - 09h00 - Bourse vêtements Espace du Marais - Saône
- 18/03 - 10h00 - Ludothèque Gymnase
- 24/03 - 10h30 - Bébé-livres Bibliothèque
- 01/04 - 10h00 - Ludothèque Gymnase
- 02/04 - 09h00 - Matinée éco-citoyenne Centre commercial
- 03/04 - 10h00 - Fête des artisans et des commerçants Salle des fêtes
- 07/04 - 10h30 - Bébé-livres Bibliothèque
- 15/04 - 10h00 - Ludothèque Gymnase
- 01/05 - 17h00 - Ficelle - Grand 8 - Spectacle (sur réservation) Salle des fêtes

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication: Daniel Huot
Responsable de rédaction: Christel Vieille
Equipe de rédaction: Maud Coruk, Julie Muller,
Marilyn Véziniér
Correcteurs: Nicole Léchine - Jean Duquet
Mise en page: Christel Vieille
Dessins: canva.com



Ramassages des déchets : le jeudi

	Fev. : 10 - 24 Mars : 10 - 24 Avr. : 7 - 22 Mai : 5 - 19		Fev. : 3 - 17 Mars : 3 - 17 - 31 Avr. : 14 - 28 Mai : 12 - 27
--	---	--	--

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	10h à 12h
Mercredi	10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)	9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone	03 81 55 71 50
Fax	03 81 55 74 61
Mail	mairie@mamirolle.com
Blog	http://mamirolle-blog.fr
Site	www.mamirolle.info

Allo urgence mairie **07 85 47 80 78**

